



**COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
DE TIR A L'ARC**

Montigny-le-Bretonneux, le 8 Août 2020

A tous les Présidents des Clubs et  
Compagnies de Tir à l'Arc des Yvelines

**CONVOCATION**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
DE TIR A L'ARC**

**Le Vendredi 9 Octobre 2020 à 19h  
Espace 1901 – 22 rue Maurice Ravel  
78190 TRAPPES**

**ORDRE DU JOUR DE L'AGO**

- \* Accueil à partir de 19h, début de l'AG 19h30 précise
- \* Rapport Moral 2019-2020.
- \* Bilan Financier 2019-2020.
- \* Budget Prévisionnel 2020-2021.
- \* Présentation et élection des candidats aux postes à pourvoir au sein du CDY,  
(rappel important : les candidats aux élections du Comité Directeur devront faire acte de candidature par écrit auprès du secrétaire du Comité Départemental au plus tard un mois avant la date des élections, soit le 9 Septembre 2020 - cf article 10.5 des statuts du Comité départemental des Yvelines de Tir à l'Arc)  
La candidature devra être envoyée sur le mail suivant : [electionscdy@archers78.fr](mailto:electionscdy@archers78.fr)
- \* Election du représentant du CDY et de son suppléant à l'AG de la FFTA
- \* Autorisation du transfert de siège du CDY à tout endroit voté par le bureau du CDY
- \* Perspectives 2020-2021
- \* Point sur les Commissions
- \* Informations et questions diverses

**Si vous avez des points particuliers que vous voulez aborder, merci de les envoyer par courrier au Président, il sera alors plus facile d'apporter des réponses à vos questions.**

Si vous ne pouvez pas être présent, n'oubliez pas de donner pouvoir à un **archer de votre club/compagnie titulaire de la licence 2021.**

**Rappel : les Présidents de Clubs sont tenus, eux aussi, d'avoir leur licence 2021 pour pouvoir voter.**

Nous comptons sur votre participation.

Sportivement.

**Jean-Yves Fleurance**

P.J. : pouvoir